



KNAUF PROPLAK HYDROPROOF.FR

Fiche Technique Produit

2021-06

KNAUF PROPLAK HYDROPROOF

Enduits – Knauf Proplak Hydroproof

Description du produit

Knauf Proplak hydroproof est un enduit de jointoiment prêt à l'emploi pour application manuelle ou mécanique de type 3A. Il peut être utilisé en mur ou bien en plafond et est conforme à la norme EN 13963 :2014.

Documents de référence

EN 13963 :2014.

Etiquette A+

Mise en œuvre conformément à :

- DTU 25.41

Domaine d'emploi

Knauf Proplak hydroproof est destiné à la réalisation des joints en mur et en plafond. Il peut également être utilisé pour la passe de finition des joints.

Knauf Proplak hydroproof peut être mis en œuvre dans :

- Les locaux intérieurs types ayant une classe d'hygrométrie EA, EB, EB + P, EB + C, EC avec SPEC.
- Les plafonds extérieurs.

Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Température d'utilisation	°C	5°C – 30°C	-
Masse volumique	g/cm ³	Approx.1,2 - 1,4	
Ph	-	7-9	-
Solubilité à l'eau	g/100ml	55-75	-
Rendement	g/m ²	Approx.550	-
Couleurs	-	Blanc	-
Réaction au feu Euroclasse	-	A2-s1, d0	NF EN 13501-1
Toxicité	-	Non toxique	
Emission COV	%	< 0,1	NF EN ISO 16000
Emission de formaldéhyde	-	conforme	NF EN ISO 16000
Emission métaux lourds et autres éléments	-	conforme	NF EN ISO 16000
Emission de chlorure de vinyl	mm	conforme	NF EN ISO 16000
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Absorption d'eau	g/m ²	≤180	EN 520
Classe d'absorption	g/m ²	H1	EN 520
Autre	-	Résistant aux moisissures	

Conditionnement

Référence commerciale	Code article	Masse par unité (kg)	Nombre d'unité par palette
KNAUF PROPLAK HYDROPROOF 20kg	3551660487313	20	33

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.